

N. 53.

Déc.

Gausseran Jeanne
femme mariée
57 ans.

19 2^{de}

De dix-neuf décembre mil huit cent cinquante-cinq, à midi.
Acte de l'État de Gausseran Jeanne, épouse de Bertrand Pradère, née à Argonne aujourd'hui à quatre heures du matin, âgée de quatre-vingt-sept ans, née à Argonne, y demeurant. Sur la déclaration à nous faite par le sieur Pierre Palau, garde forestier, âgé de trente ans et Jean Aré, menuisier, âgé de trente-un ans, voisins de la défunte, demeurant à Argonne. Lecture en présence de nous et de déclarants et aux témoins qui ont signé. — Constata par nous Pradère, maire d'Argonne faisant la fonction d'officier public de l'état civil, soussigné. Le maire
Palau Pradère

Clon et arrêté le présent Registre contenant cinquante-trois actes de toute nature, par nous Maire d'Argonne, le premier janvier mil huit cent cinquante-six. Le Maire
Pradère

N. 1.

Mariage.

Pradère Jean
et

Pradère Bertrand.

14 janvier.



Le présent registre, contenant Six feuillets de papier timbré, et destiné à recevoir les Actes de l'Etat civil pendant l'année mil huit cent cinquante-six, a été coté premier et dernier, et paraphé en tous ses feuillets, par nous Président du Tribunal de première instance séant à Saint-Gaudens, arrondissement de Saint-Gaudens, département de la Haute-Garonne. Fait double à Saint-Gaudens, le treize au décembre mil huit cent cinquante-cinq. J. M... juge

De quatorze janvier mil huit cent cinquante-six, à cinq heures du soir.
Acte de Mariage de Pradère Jean, veuf de Jeanne Marie Sabadie, instituteur commun, âgé de trente-trois ans, né à Argonne, le quinze juin mil huit cent vingt-deux, ainsi qu'il résulte de son acte de naissance déposé à la Mairie, demeurant à Argonne, fils légitime et majeur de Gaudens Pradère et de Jeanne Marie Couzet, vivants, cultivateurs, demeurant au dit Argonne, procédant avec leur consentement verbal, étant présents. Et de Pradère Bertrand, ménagère, âgée de vingt-trois ans, née à Argonne, le vingt-deux avril mil huit cent trente-deux, ainsi qu'il résulte de son acte de naissance déposé à la mairie, demeurant à Argonne, fille légitime et majeure de Bertrand Pradère et de Marie Jeanne Sabadie, vivants, cultivateurs, demeurant au dit Argonne, procédant avec le consentement verbal de sa dite mère présente et avec le consentement civil de son père suivant acte public du quinze novembre dernier, à Amézi.

Les actes préliminaires sont restés de registres des publications de mariage faite devant la principale porte de notre maison commune, le dimanche seize et vingt-trois décembre dernier, à neuf heures du matin.

Les époux et leur père et mère ont déclaré, sur notre interpellation, que les conditions du présent mariage ont été réglées par contrat passé devant M^r Durrieu, notaire à Sengouagnet, le quinze novembre mil huit cent cinquante-cinq.

Aucune opposition au dit mariage ne nous ayant été signifiée, nous Pierre Pradère, maire, officier de l'état civil, faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture de toutes les pièces ci-dessus mentionnées et du chapitre six de titre du Code Napoléon intitulé du mariage, avons demandé au futur et à la future épouse, ils veulent se prendre pour mari et pour femme, chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons au nom de la loi que Jean Pradère et Bertrand Pradère sont unis par le mariage; de quoi nous avons dressé acte en présence du sieur Louis Bergant, forgeron, âgé de trente-un ans, Joachim Picard, boulanger, âgé de vingt-six ans, Jean-Jacques Pradère, tailleur, d'habite, âgé de vingt-cinq ans et Pierre Paul Pradère, tailleur d'habite, âgé de trente-six ans, demeurant à Argonne, non parents des parties, lesquels, après qu'il leur a été fait lecture de présent, l'ont signé avec nous ainsi que les parties contractantes et le père du futur, non le père contractant pour ne savoir.
Bertrand Pradère Pradère Pradère Pradère
Pradère Pradère Pradère Pradère

N. 2.

Déc.

Lacour Michel
homme marié
78 ans.

17 janvier

De dix-neuf janvier mil huit cent cinquante-six, à midi.
Acte de l'État de Lacour Michel, épouse de Marie Jeanne Nébol, mariée, née à Argonne aujourd'hui à six heures du matin, âgée de soixante-quinze ans, née à Castillon (arrizé), demeurant à Argonne.